Réunion du comité de l’Association Avicole de Haute Savoie le 10/09/21

Présents : Jacques, Franck, Stéphane, Christophe, Maryline, Yvan, Jean-Michel, Vincent, Christine, Stéphanie

Excusée : Aurélie

Absent : Jean-Pierre

L'affiche de l'exposition de Reignier va être modifiée par une amie (gratuitement).

Maryline s'occupera de l'impression.

L'inventaire des banderoles va être effectué au dépôt. Si nécessaire une nouvelle banderole sera mise à jour. (La commander coûterait 35 euros HT aux dernières nouvelles)

La déclaration de l'exposition de Reignier se fait en ligne sur le site de la FFC et SNC et par courrier auprès de la SCAF et la Revue Avicole. Cela nécessite que les clubs qui organisent leurs championnats à Reignier nous délivrent une attestation.

Nous avons consulté un juge concernant la disparition de l'appellation GPH au profit du GP et le remplacement de l'appellation PH par la notation 96 (ou 95 pour les volailles).

Ces modifications pourront se retrouver dans le règlement d'exposition de l'année prochaine.

Cependant le stock de plaques de récompenses continuera d'être écoulé lors des remises des prix.

Le lycée de Reignier cherche un cuisinier.

Habituellement les repas sont proposés aux participants de l'exposition dans la cantine du lycée.

La cotisation de l’AAHS à la SCAF est envoyée à Philippe Hudry.

L'AAHS compte une quarantaine d’adhérents.

Des nouveaux membres ont rejoint l'équipe récemment.

Les vaccins connaissent une rupture de stock inédite.

Il reste à la disposition des adhérents 20 C.O lapins dont 10 nains.

La mairie de Publier propose à l'association une place pour présenter nos petits animaux. Le comité estime que cela peut se faire au printemps en avril-mai, après le temps des expositions.

Aurélie exprime la nécessité d'avoir des flyers à distribuer pour faire connaître l'association.

Si l'AAHS a besoin de louer des chapiteaux pour les présentations d'animaux elle sait qu'elle peut demander à Yvan. Cependant il ne lui reste qu'un chapiteau sur les deux puisque l'un a été endommagé lors du repas de cohésion.

La personne responsable est priée de faire la démarche de rembourser le chapiteau par le biais de son assurance civile.

Nous allons demander la création de t-shirt, vestes à manches longues et courtes, avec logo de l’AAHS. Les adhérents intéressés pourront les acheter.

La société de maçonnerie Vidonne demande l'autorisation de garer les véhicules de leurs employés durant leurs heures de travail autour du dépôt en laissant libre l'espace devant. Une majorité du comité est favorable cependant Jean-Michel n'est pas de cet avis. Un courrier sera envoyé à la société Vidonne pour expliquer nos conditions.

La Savoyarde d'aviculture projette d'organiser son exposition à Albens la 3e semaine de janvier.

Franck et Stéphane se sont rendus à la journée technique de la Savoyarde d'aviculture pour discuter avec Romaric de leur présence à la ferme de Chosal. Comme certains membres de la Savoyarde vivent dans le 74 il n'a pas jugé utile de nous prévenir de la présence de la Savoyarde à Chosal et ne voit pas d'inconvénient à utiliser une bannière annonçant La Savoyarde d'Aviculture comme l'association avicole des deux Savoie.

Christine Fascio s'est proposée d'assurer le convoyage à Crest pour lequel 4 éleveurs se sont inscrits. 50 % des frais de carburant et de péages seront bien pris en charge par l'association, c'est-à-dire qu'il restera environ 21 € à régler par chaque participant.

Un membre de l'AAHS a proposé que l'association finance l'intégralité du coût du convoyage. Cependant la trésorerie ne peut le permettre. De plus, cette participation à hauteur de 50 % a été votée et inscrite dans les statuts.

L'AAHS va réitérer sa demande de subventions. Elle avait été refusée l'année dernière.

Nous terminons la réunion avec les tartes et gâteaux de Christine et de Stéphane.

Stéphanie Fillon, Secrétaire AAHS